

Monsieur le Syndic.

à la Cour.

Mrs Bruteau - Blain du Bureau Central.

Chers collègues de la Section de Copper.

1/ Dans sa dernière séance le Bureau a été appelé à examiner, à la demande de plusieurs membres, le cas de la Section de Copper, - voici ensuite des rapports émis par l'inspection, qui constatent l'existence d'un

3
Pourquoi a-t-on des règlements
draconiens pour notre organisation
(concours divers, absences avec amendes, etc.)
par nécessité? Messieurs, et sur la
demande des Sectionnaires elles-mêmes,
après avoir constaté des fraudes, des
faux, de la mauvaise foi, pourquoi
ne pas passer devant une section voi-
sine, par orgueil et par esprit de
compétition sportive,

Combien cet esprit est loin de
celui qui anima en son temps
les fondateurs de la Société,
et combien s'est loin de l'idéal
et les buts humanitaires de
notre organisation.

En conclusion, voulez-vous que
nous examinons dans un esprit de
mutuelle compréhension, la meilleure
solution ^(de situation) pour relever & recueillir

4 / d'enthousiasme au sommeil,
et prouver que vous êtes des hommes.